



BIOCARBURANTS

Manger ou rouler ? 50 % des surfaces de colza français, réputé riches en Omega III, partent en **biodiesel**... La question de la concurrence entre l'alimentaire et l'énergétique ne se poserait-elle pas ?

A la CR, nous défendons une **agriculture nourricière**, donc tournée vers la fourniture d'une alimentation saine et en quantité pour nos concitoyens. Vous avez donc deviné notre réponse...

Dès le début des années 2000, en plein engouement médiatique et national pour les biocarburants, la CR a dénoncé cette **grande illusion** vers laquelle certains ont voulu faire basculer les agriculteurs.

Nous l'avions dit à ce moment-là : les débouchés n'ont pas été aussi juteux qu'espéré. Et pire encore pour les agriculteurs qui avaient cédé à ce miroir aux alouettes : les graines ont souvent été achetées à un **prix inférieur à celui de l'alimentaire** !

Les soi-disant **atouts environnementaux**, qui devaient reposer sur une faible émission de gaz à effet de serre, se sont avérés plus que **limités**, en particulier pour ce qui concerne le biodiesel. Les pouvoirs calorifiques internes (PCI) des biocarburants étaient inférieurs aux carburants fossiles d'environ un tiers, ce qui a contribué à des bilans carbone nets bien moins élogieux que prévu, sans compter la notion de Casi (changement d'affectation des sols indirect) qui est venue conforter le doute naissant dans les esprits des dirigeants européens.

Qui a payé la recherche et les **agrandissements de structures** industrielles ? Les consommateurs-citoyens, pardi ! Ils ont dû financer à la fois une surconsommation de carburant et le coût de la **défiscalisation** (plusieurs milliards d'euros). Et le **nombre d'emplois** créés est semble-t-il loin de ceux qui avaient été promis...

Qui a reçu cet argent ? Ce sont principalement des industriels qui en ont bénéficié, notamment par le biais de **Sofiprotéol**, devenu aujourd'hui **Avril**, et dirigé par le président du syndicat majoritaire qui serait bien inspiré de défendre un peu plus les agriculteurs dans les entreprises dont il assure la présidence...

Au final, la CR se félicite que ce pot aux roses ait été mis en lumière et qu'aient été modifiées les deux directives européennes sur les biocarburants dans l'optique d'en limiter le développement. Inutile de vous dire que ce n'est pas du goût de tout le monde (voir quelques lignes plus hauts...).